

lui-même éditée. Sa Sainteté a reçu gracieusement le présent, et béni le rév. Ed. Nolan, l'éditeur. La même Université protestante a fait éditer un fragment de la grammaire hébraïque du même auteur. Roger Bacon est une des gloires de l'Ordre Séraphique au Moyen-Age ; « il est le savant le plus remarquable qu'ait produit l'Angleterre » ; un des premiers il comprit l'importance des études bibliques et s'y livra avec ardeur.

Etudes bibliques. — Les membres de la Commission des études bibliques, récemment instituée par S. S. Léon XIII, viennent d'être convoqués à Rome pour des réunions qui se tiendront sous les yeux du Souverain Pontife.

Nos Saints. — Si grand que soit le nombre des enfants de saint François placés sur les autels et qui nous sont particulièrement chers, parce qu'ils sont nos frères en même temps que nos modèles, la liste n'en était pas encore absolument complète : les *Acta ordinis FF. MM.* nous informent que plusieurs Saints ou Bienheureux, dont il n'est fait aucune mention ni dans le bréviaire romano-séraphique, ni dans le martyrologe franciscain, ni dans les ouvrages récemment publiés, ont été honorés autrefois d'un culte légitime, approuvé par le Saint Siège ; et ils citent pour cette fois, le décret pontifical relatif aux *Bx Jean de Cetina* et *Pierre de Duenas*, martyrs, du premier Ordre. Le 29 août 1731, Clément XII approuva le culte qui leur était rendu de temps immémorial et concéda un office et une messe en leur honneur sous le rite double-majeur.

Nous devons ces intéressantes trouvailles au T. R. P. Cyr de Pésaro, postulateur général de l'Ordre. L'éloge du T. R. P. n'est plus à faire ; tous savent avec quel zèle et quel succès il s'occupe des causes franciscaines et surtout, depuis quelque temps, de la béatification du Vén. Jean Duns Scot, qui est maintenant très prochaine.

Le T. R. P. Postulateur nous laisse entrevoir qu'avant longtemps la fête des deux Bienheureux sus-mentionnés sera insérée au calendrier séraphique, avec celles des *Bx. Antoine Bonfadini* et *Gandolphe* de Binasco qui n'ont pas encore d'office, mais sont approuvées par le Saint-Siège. Il est en instance également pour obtenir la concession de l'Office des *Sept Allégreses de la Sainte Vierge*, dévotion, de tout temps, chère à l'Ordre des Frères-Mineurs.



La gloire que j'espère est telle qu'elle me fait trouver du charme dans mes peines, mes maladies, mes humiliations, mes persécutions, mes mortifications.

(S. François)